

FPSM CHANFLLA

Informations - Conditions - Tarifs année 2021

Prix pour pension complète, par jour et par personne.

Forfait socio-hôtelier "C"	Fr.	174.40
Investissement mobilier	Fr.	2.70
Entretien immobilier	Fr.	4.60
Participation financière du Résident aux soins	Fr.	23.00
Forfait total par jour (long-séjour)	Fr.	204.70

Les jours d'entrée et de sortie sont facturés intégralement (le jour de sortie n'est pas facturé lorsqu'il y a transfert vers un autre établissement).

La pension complète inclut le logement, la nourriture (boissons et collations comprises), l'entretien du linge personnel ainsi que la libre participation aux activités internes et courantes de l'accompagnement social.

Barème des soins requis

Il s'agit de la participation des caisses maladie; facturation par classe, variant selon le niveau de dépendance du Résident.

Classe 1	Fr.	9.60	Classe 7	Fr.	67.20
Classe 2	Fr.	19.20	Classe 8	Fr.	76.80
Classe 3	Fr.	28.80	Classe 9	Fr.	86.40
Classe 4	Fr.	38.40	Classe 10	Fr.	96.00
Classe 5	Fr.	48.00	Classe 11	Fr.	105.60
Classe 6	Fr.	57.60	Classe 12	Fr.	115.20

Subvention directe de l'Etat (financement résiduel) - Résident vaudois Participation - Résident non vaudois

Il s'agit des soins non pris en charge par les assureurs maladie; facturation par classe, variant selon le niveau de dépendance du Résident.

Classe 1	Fr.	1.85	Classe 7	Fr.	28.25
Classe 2	Fr.	2.35	Classe 8	Fr.	34.10
Classe 3	Fr.	5.15	Classe 9	Fr.	39.85
Classe 4	Fr.	10.90	Classe 10	Fr.	45.70
Classe 5	Fr.	16.70	Classe 11	Fr.	51.50
Classe 6	Fr.	22.55	Classe 12	Fr.	57.30